

[Français]

M. Gauthier: Monsieur le Président, la question avait été posée avant, mais on n'a jamais eu de réponse.

ON DEMANDE SI LE GOUVERNEMENT DONNERA DES DIRECTIVES CLAIRES ET PRÉCISES SELON LESQUELLES AUCUN PARC NATIONAL N'EST À VENDRE

M. Jean-Robert Gauthier (Ottawa-Vanier): Monsieur le Président, le vice-premier ministre peut-il dire à la Chambre si aujourd'hui il assumera ses responsabilités, s'il donnera des directives claires et précises à tous ceux qui sont responsables de nos parcs nationaux, leur disant clairement qu'aucun parc national n'est à vendre?

[Traduction]

L'hon. Erik Nielsen (vice-premier ministre et ministre de la Défense nationale): Monsieur le Président, d'habitude, l'opposition prétend qu'elle n'obtient pas de réponse à cette question simplement parce qu'elle préfère ne pas accepter nos réponses. Quant à nous, nous croyons cependant que ce sont de bonnes réponses et que les députés d'en face devraient les accepter. Je prie encore une fois le député de consulter le compte rendu.

* * *

LES MINORITÉS VISIBLES

LES DROITS DES NIPPO-CANADIENS INTERNÉS DURANT LA GUERRE

M. Ernie Epp (Thunder Bay-Nipigon): Monsieur le Président, ma question s'adresse au vice-premier ministre. Vendredi dernier, le ministre d'État chargé du Multiculturalisme a déposé un rapport sur la réponse du gouvernement au document *L'égalité ça presse!* qui recommande, au point 33, que le gouvernement du Canada entreprenne des négociations pour redresser ces torts, c'est-à-dire les mauvais traitements infligés aux Nippo-Canadiens pendant et après la Seconde Guerre mondiale.

Le vice-premier ministre pourrait-il confirmer ce que l'on m'a dit, soit que le cabinet a demandé à l'actuel ministre d'État chargé du Multiculturalisme et à son prédécesseur de ne pas négocier avec l'Association nationale des Nippo-Canadiens?

L'hon. Erik Nielsen (vice-premier ministre et ministre de la Défense nationale): Monsieur le Président, le député devrait savoir qu'il ne peut pas attendre de réponse à une question qui vise directement à connaître le contenu de discussions du cabinet. Il sait très bien que ce n'est pas dans la tradition de notre système. Les discussions du cabinet ne sont jamais dévoilées à la Chambre.

M. Deans: Rien d'autre ne l'est non plus.

M. Epp (Thunder Bay-Nipigon): Les preuves confirment la question que je posais.

LA POSSIBILITÉ D'UN ACCORD CONCERNANT L'INDEMNISATION

M. Ernie Epp (Thunder Bay-Nipigon): Monsieur le Président, ma question supplémentaire s'adresse au même ministre. Le gouvernement a-t-il l'intention de trahir les espoirs que le

Questions orales

premier ministre, alors chef de l'opposition, avait fait naître à l'été de 1984 au sujet d'un accord avec l'Association nationale des Nippo-Canadiens?

L'hon. Erik Nielsen (vice-premier ministre et ministre de la Défense nationale): Monsieur le Président, la réponse à cette question est courte: pas du tout.

* * *

[Français]

LES FINANCES

LA BAISSÉ DES TAUX D'INTÉRÊT—LES PME

M. Gabriel Fontaine (Lévis): Monsieur le Président, ma question s'adresse à la ministre d'État (Finances). Tout le monde sait que depuis deux semaines les taux d'intérêt ont baissé de près de 2 p. 100 à cause de notre bon gouvernement. Est-ce que la ministre d'État (Finances) peut nous dire quel effet a cette baisse importante des taux d'intérêt sur les petites et moyennes entreprises?

L'hon. Barbara McDougall (ministre d'État (Finances)): Monsieur le Président, pour une entreprise qui a, disons, une dette de \$500,000, cela représente une économie de \$5,000 par an. Cette baisse des taux d'intérêt devrait stimuler ce secteur très important de l'économie.

* * *

[Traduction]

L'ÉNERGIE

L'ACCORD DE L'OUEST—LES INSTANCES DES PETITES SOCIÉTÉS PÉTROLIÈRES

M. Dave Dingwall (Cape Breton-Richmond-Est): Monsieur le Président, ma question s'adresse au secrétaire parlementaire du ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Nous savons que les dispositions de l'Accord de l'Ouest autorisent le gouvernement du Canada à prendre les mesures qui s'imposent, surtout comme c'est le cas présentement, en période de fluctuation des cours internationaux du pétrole.

Comme le premier ministre s'est engagé à garder son gouvernement ouvert et honnête, le secrétaire parlementaire voudrait-il déposer à la Chambre des copies des lettres que lui ont envoyées par nombre de petits exploitants canadiens de pétrole et de gaz, notamment le mémoire que Petro-Canada a présenté au gouvernement, lui exposant les différentes options qui s'offrent à lui?

● (1450)

M. John McDermid (secrétaire parlementaire du ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Je ne suis pas au courant d'un mémoire que Petro-Canada aurait envoyé au gouvernement. Peut-être le ministre l'a-t-il reçu, je ne le sais pas. Je n'ai pas vu le document. Quant aux autres instances que le gouvernement a reçues, le critique du parti libéral en matière d'énergie en a également été l'objet comme nous, et je suggère au député d'en parler à son collègue.